

Avant l'évaluation

- Mandat à mpw avec exposition du problème, description du poste, exigences, organigramme
- Fixation d'un rendez-vous avec le participant, envoi de la convocation et des tâches préparatoires
- Préparation et remise des documents préparatoires par le participant à l'évaluation
- Clarification du mandat par le chef évaluateur auprès du client

Après l'évaluation

Après l'évaluation, les résultats sont examinés par l'équipe des évaluateurs et font l'objet d'un rapport écrit. En règle générale, l'envoi de copies avec un contenu identique de ce rapport au participant et au client est effectué en même temps. Le participant a en outre la possibilité de discuter du rapport lors d'un entretien personnel avec l'évaluateur. Cet entretien dure généralement environ une heure.

Souvent, en plus du rapport, un entretien personnel ou téléphonique a lieu entre l'évaluateur en chef et le client.

Pour les évaluations de candidats internes, l'entretien de feedback peut se dérouler en présence du supérieur hiérarchique et/ou du responsable des ressources humaines.

